

DELTA HOLDING COMMUNIQUÉ DE PRESSE 17 mai 2012



Le Conseil d'Administration du Groupe Delta Holding SA porte à la connaissance des Actionnaires, des Partenaires et du Public les informations suivantes :

- Depuis le mois de novembre 2011, une cinquantaine d'anciens ouvriers occasionnels ont déclenché une occupation des locaux de nos filiales AIC MÉTALLURGIE et GALVACIER situées dans la ville de Kénitra qui emploient 1300 personnes.
- Les auteurs de cette occupation empêchent nos employés de travailler librement et procèdent à des actes de vandalisme et coupures d'électricité en toute impunité.
- Devant cette situation, les sociétés concernées ont saisi la Justice et obtenu les jugements numéros 200 et 225 / 101 / 12 ordonnant l'évacuation des locaux par l'usage de la force publique. Monsieur le Procureur du Roi a autorisé cette évacuation depuis le 13/04/2012.
- Ces jugements ne sont pas encore exécutés pour des raisons que nous ignorons et nous ne voyons aucune réaction des autorités locales malgré les demandes répétées notifiées par des Auxiliaires de justice pour obtenir les forces publiques nécessaires à cet effet. Cette situation anormale a été portée à la connaissance de Monsieur le Ministre de l'Intérieur par notre courrier du 19/04/2012.

- En dernier recours, nous avons sollicité, par lettre du 07/05/2012, l'intervention de Monsieur le Chef du Gouvernement afin de libérer nos installations, assurer la protection de nos biens, la sécurité de nos employés et nous garantir le droit d'entreprendre librement.

- Aujourd'hui, 17 mai 2012, toutes les usines sont toujours occupées par ces personnes qui interdisent l'accès à nos employés en n'hésitant pas à les agresser avec des armes blanches.

Nous tiendrons au courant nos Actionnaires, nos partenaires et le Public de l'évolution de cette situation qui nous est imposée illégalement et qui compromet sérieusement nos activités.

Le Conseil d'Administration